



Lettre ouverte des réfugiés sahraouis au Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Madame, Monsieur,

Nous, réfugiés sahraouis de différents pays dans le monde, nous avons choisi la date du 16 Mars, comme étant la Journée mondiale pour sensibiliser le monde à la souffrance des réfugiés sahraouis à proximité de Tindouf au sud de l'Algérie. Le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a fait défaut de ses responsabilités et engagements juridiques depuis 1976.

La Convention de 1951 relative au statut des réfugiés stipule qu'ils ont le droit à l'assistance humanitaire, la protection internationale notamment le droit d'asile et leur garantir les droits humains fondamentaux. Le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) est l'organisme des Nations Unies chargé de fournir protection et assistance aux réfugiés.

Les réfugiés sahraouis sont considérés comme une exception par le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) en argumentant que ce sont des réfugiés collectifs. Cet argument n'est ni convaincant ni logique. Ce qui a permis au Haut Commissariat de se soustraire de ses responsabilités juridiques depuis 1976.

Est-il concevable qu'une personne née dans un camp de réfugiés depuis plus de 39 ans, ne dispose pas de document prouvant qu'il est réfugié? Cette situation de dénigrement a causé beaucoup de souffrances pour les réfugiés sahraouis dans de nombreux pays tels que: Espagne, France, Allemagne, Italie, Suède, Norvège, Finlande, Etats-Unis et d'autres.

A chaque fois, le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) a refusé de délivrer aux réfugiés sahraouis dans les pays cités ci-dessus des documents prouvant leur statut de réfugié. Faut-il souligner que les réfugiés sahraouis sont les plus anciens réfugiés dans le monde.

Le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) s'est focalisé pendant longtemps sur les aspects humanitaires et a négligé catégoriquement ses responsabilités et engagements envers les réfugiés sahraouis. Ce qui a eu comme un impact négatif sur l'image de l'organisation comme étant commerciale et non humanitaire.

Par conséquent, nous demandons au Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ce qui suit:

- Reconnaître les droits des réfugiés sahraouis et leur permettre d'obtenir la carte de réfugié et l'accès au marché de l'emploi et aux droits sociaux.
- Augmenter l'aide humanitaire destinée au profit des camps des réfugiés sahraouis en quantité et en qualité.
- Inclure des programmes spécifiques du HCR ou la création d'un mécanisme pour aider les réfugiés sahraouis.
- Contacter les pays où se trouvent les réfugiés sahraouis afin de leur faciliter le statut de réfugié et leurs droits sociaux.
- Inclure les réfugiés sahraouis dans le système de quotas organisé par le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Nous serions obligés, si nous ne recevons pas de réponse de votre part à notre initiative, de faire une campagne internationale de sensibilisation à la souffrance des réfugiés sahraouis. Nous contacterons également toutes les ambassades des pays donateurs et les organisations concernées pour les informer de notre requête.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre très haute considération.

Pour plus d'informations, contactez-nous par courriel : refugeesaharawi@gmail.com